

Chronologie simplifiée de la Collection Chapleur

- 1912** 11 mars Naissance de Maurice Chapleur
- 1945** Installation comme commerçant et réparateur de cycles et motos, 57 rue de la République à Lunéville.
Maurice et Daniel Chapleur gardent et restaurent des machines qui présentent un intérêt technique et esthétique.
Pris à leur propre jeu, se met en place progressivement un réseau qui leur permet de trouver des machines avec des critères tels que l'ancienneté, la beauté esthétique, la technique et l'originalité...
- 1965** 1^{er} mai Article ci-joint dans Moto Revue
- 1968** Mai Ouverture au public de la collection dans les derniers ateliers des frères Muller verrier en face du château de Lunéville
- 1983** Un lot important de prototypes et de machines issues du Service des Essais Spéciaux de la Société Motobécane (alors en dépôt de bilan) rejoint la collection.
Magasin et atelier sont cédés aux enfants de Gilberte et Maurice Chapleur qui prennent leur retraite. Maurice Chapleur va alors se consacrer pleinement à la restauration de ses motos et au musée.
- 1995** Voulant reconvertir le Château en un lieu tourné vers la culture, le nouveau maire de l'époque, propose à Maurice Chapleur d'y déposer la collection. Toutefois, afin d'obtenir les subventions désirées pour cette reconversion, la ville doit se porter acquéreur de l'ensemble des motos et des vélos du musée. Une première estimation est faite à laquelle le maire ne donnera pas suite.
- 1998** Le milieu des collectionneurs et des spéculateurs est en effervescence face à l'éventualité d'une vente et défile au musée. Les propositions se succèdent. La somme de 1,5 millions d'euros est arrêtée. Seul un riche collectionneur anglais accepte la proposition.
- 2000** Mai Nouvel expertise par le Ministère de la Culture. La collection est classé Trésor national et est interdite de sortie du territoire français.
Aout Le Docteur Jean Kiffer maire d'Amnéville (Moselle) fait une proposition d'achat incluant la construction d'un bâtiment dédié et de l'exposition permanente de la collection.
- 2002** Mars Inauguration du musée au Centre thermal et touristique d'Amnéville.
- 2005** Octobre Décès de Maurice Chapleur
- 2015** février Décision du Conseil municipal d'Amnéville de fermer et de vendre la collection à un marchand de biens de Thionville.
Mars La Fédération Française des Véhicules d'Epoque (FFVE) alertée par Jean-Baptiste Chapleur, intervient près du Ministère de la culture qui bloque la vente et avance 3 arguments pour amener à reconsidérer la réponse favorable de la ville à la proposition d'achat de la collection par Monsieur Serge Steinbrunn :
1. L'appui financier du Conseil Général de la Moselle lors de l'acquisition de la collection en octobre 2000 qu'a pérennisé le statut de trésor national

2. Ladite acquisition avec de l'argent public affectée à un service public qui relève de la domanialité publique

3. La destination des biens précisée dans le contrat de la vente à être exposés au public dans un musée dédié.

Jean Baptiste Chapleur demande un délai au maire d'Amnéville afin de trouver une solution à l'avenir de la collection.

La ville de Lunéville, la communauté de communes du Lunévillois et le conseil départemental de Meurthe et Moselle sont ouverts à la négociation.

La DRAC qui s'était proposé à l'organisation d'une réunion de coordination renvoi l'initiative à la ville d'Amnéville. A ce jour cette réunion n'a pas encore eu lieu (15 septembre 2016).

Septembre Gilles Destailleur, Thomas Devigne, Jean Paul Decreton et quelques amis rallient Lambersart à Lunéville par la route pour soutenir cette collection lors des journées du Patrimoine.

2016	12 janvier	Lancement de la pétition sur le site Change.org « Sauvons le musée de la moto et du vélo – Collection Maurice Chapleur »
	19 janvier	1000 signatures
	7 février	3000 signatures
	9 mai	4400 signatures

Février Le dossier est évoqué plusieurs fois au sein de l'AG de la FFVE, au sein de la Fondation du Patrimoine.

juin Contacté la ville d'Amnéville attend que les services de la préfecture prennent le dossier en main (voir courrier en date du 1^{er} juillet 2016)

Création d'une association des amis de la collection de Maurice Chapleur

juillet. Dans l'hypothèse d'un échec de cette quête et in fine d'une cession privée de la collection, quant à son éventuelle volonté de la racheter à la commune au prix d'acquisition de 2000. Aucune réponse de la part de JB Chapleur n'a été enregistrée à ce jour.

Septembre Pour la seconde fois, Gilles Destailleur, Thomas Devigne, Jean Paul Decreton et quelques amis rallient Lambersart à Lunéville par la route pour soutenir cette collection lors des journées du Patrimoine.

16 novembre JB CHAPLEUR informe la commune de son intention de lancer une souscription publique avec l'aide de la Fondation du Patrimoine au profit de la Communauté de Communes du Lunévillois ou de la Ville de Lunéville. Une accréditation lui est alors demandée ; en effet, ni la ville de Lunéville, ni la Communauté de Communes du Lunévillois n'ayant jamais officiellement depuis les premiers contacts courant 2015, manifesté une proposition d'acquisition de la collection.

16 décembre M. Hervé BERTAND, Président du Syndicat mixte du Pays Lunévillois a pris contact avec la commune et un rendez-vous s'est tenu
Un projet Public-Privé serait en cours d'élaboration et pourrait inclure le rapatriement de la Collection Chapleur sur son territoire d'origine, Projet qui reste néanmoins à confirmer courant janvier 2017.

22 décembre Nouvelle délibération du Conseil municipal qui autorise M le Maire
- sur le constat de la désaffectation de la collection du fait de la fermeture définitive du Musée de la Moto et du Vélo en juillet 2015

- sur le déclassement de la collection du domaine public de la commune conformément à l'article L 2141-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CGPPP) en vue de sa cession ultérieure et par conséquent
- sur la sollicitation à cette fin de l'avis de la commission scientifique nationale des collections conformément à l'article R 115-1 du CGPPP

10 décembre « Opération Caleçon long » à 16 h Grand place Lille afin de sensibiliser la presse sur l'avenir de la collection.

2017 Janvier Réunion à la Communauté de Communes du Lunévillois où l'on apprend qu'un projet de développement économique sur la commune de Ménil Flin, à côté du circuit de Chenevières pourrait intégrer la Collection Chapleur.

Juin Décision par le conseil municipal d'Amnéville de vendre la collection à Passeport Prévention, la société qui gère le circuit de Chenevières.

Juillet Déménagement de la collection.